

## DEMANDE DE PERMIS

Atelier d'équarrissage et de  
récupération de viandes non  
comestibles

POUR CHAQUE SECTION, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INSTRUCTIONS DONNÉES À LA FIN DU FORMULAIRE.

### SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR DE PERMIS (adresse de correspondance)

Cochez l'énoncé qui correspond à votre situation et fournissez le renseignement demandé.

	Si vous demandez un permis en tant que <b>personne physique</b> ou <b>entreprise individuelle</b> , Inscrivez votre prénom et votre nom :  Inscrivez le nom de votre entreprise (le cas échéant) :  Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) (le cas échéant) :
	Si vous demandez un permis en tant que <b>personne morale, société</b> ou <b>coopérative</b> , inscrivez le nom de votre entreprise :  Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) (obligatoire) :

#### Adresse de correspondance

Numéro :	Rue :	Appartement ou bureau :
Ville :	Code postal :	
Téléphone :		
Personne-ressource :		
Adresse électronique de la personne-ressource :		

### SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE (lieu de préparation)

Bâtiment où s'effectuent les activités d'équarrissage

Nom de l'entreprise ou de l'individu :

Adresse de l'entreprise

Numéro :	Rue :	Appartement ou bureau :
Ville :	Code postal :	
Téléphone :		

### SECTION 3 – CATÉGORIES DE PERMIS

Cochez (✓) la catégorie qui correspond le mieux à votre situation.

Types de permis	Catégories	✓
Équarrissage	Fondoir	
	Relais	
	Conserverie animale	
	Dépôt	
	Désossement	
	Viande crue	
	Préparation générale	
	Préparation spéciale	
	Compostage	
Récupération	Carcasse	
	Sous-produit	
	Huile	

## SECTION 4 – DOCUMENTS À JOINDRE

>>> Assurez-vous de joindre au présent formulaire tous les documents demandés ci-dessous.

DOCUMENTS À JOINDRE	DESCRIPTIONS
<b>Frais d'ouverture de dossier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Ces frais sont payables lors du dépôt de la demande de permis.</li><li>■ Pour connaître les frais liés au permis, consultez notre site Internet.</li><li>■ Vous pouvez effectuer votre paiement par chèque, chèque certifié, traite bancaire ou mandat-poste libellé à l'ordre du MINISTRE DES FINANCES.</li></ul>
<b>Document (lettre ou courriel) décrivant les opérations effectuées</b>	Par exemple, indiquez: <ul style="list-style-type: none"><li>■ La liste des produits que vous prévoyez préparer ou récupérer;</li><li>■ Le volume approximatif de produits préparés ou récupérés par semaine.</li></ul> Si cela est requis : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Les étapes de préparation;</li><li>■ Les types d'emballages ou de contenants utilisés.</li></ul>
<b>Plans de l'établissement</b> (pour les permis d'atelier d'équarrissage seulement)	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Plan de localisation</li><li>■ Plan des façades du bâtiment</li><li>■ Plan d'aménagement intérieur</li></ul> >>> Tous les plans doivent être à l'échelle et comprendre une légende.
<b>Devis descriptif et nature des matériaux</b> (pour les permis d'atelier d'équarrissage seulement)	<b>Devis descriptif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Approvisionnement en eau (eau potable, eau chaude ou froide et glace)</li><li>■ Température de l'eau chaude</li><li>■ Manière de se défaire des produits non comestibles (si cela est requis)</li><li>■ Évacuation des eaux usées et drains</li><li>■ Intensité de l'éclairage</li><li>■ Ventilation</li></ul> <b>Nature des matériaux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ La grille des matériaux de recouvrement permet de connaître facilement les revêtements utilisés dans les divers locaux de l'établissement.</li></ul>
<b>Document à annexer</b>	Veillez remplir le formulaire suivant : <i>Annexe – Demande de permis – Atelier d'équarrissage et de récupération de viandes non comestibles.</i> → Ce formulaire permet de satisfaire aux exigences des articles 1.3.1.3, 1.3.1.4 (2e alinéa) et 7.3.11 du Règlement sur les aliments (RLRQ, chapitre P-29, r. 1).

Pour plus d'information, communiquez avec notre équipe à l'adresse [permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca).

## COORDONNÉES

Faites parvenir vos documents accompagnés de votre paiement à l'adresse suivante :

MAPAQ – Service des permis  
200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

À l'exception du paiement, l'ensemble des documents peut être transmis par courriel à [permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca).

## SECTION 5 – SIGNATURE

Je certifie que les renseignements fournis dans ce formulaire sont vrais. Si la demande est déposée par une personne morale, j'atteste que je suis la personne autorisée à la signer.

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date (année-mois-jour) : \_\_\_\_\_

## INSTRUCTIONS

### **SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR DE PERMIS (adresse de correspondance)**

Cochez l'énoncé qui correspond à votre situation et fournissez le renseignement demandé.

Le demandeur est celui qui utilisera le permis en tant qu'individu, société, association, coopérative ou organisme qui exploite une entreprise.

Si vous demandez un permis en tant que **personne physique** ou **entreprise individuelle** :

→ Inscrivez votre prénom et votre nom sur ce formulaire.

→ Inscrivez le nom de votre entreprise, le cas échéant.

→ **Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)** (le cas échéant) : Inscrivez, le cas échéant, le numéro d'entreprise du Québec qui vous a été attribué par le Registraire des entreprises du Québec. Prenez soin d'inscrire les 10 chiffres de votre NEQ.

Si vous demandez un permis en tant que **personne morale, société** ou **coopérative** qui exploite une entreprise, inscrivez le nom de votre entreprise sur ce formulaire.

→ **Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)** (obligatoire) : Si vous demandez un permis à titre de personne morale, de société ou de coopérative, vous devez obligatoirement inscrire le numéro d'entreprise du Québec qui vous a été attribué par le Registraire des entreprises du Québec. Prenez soin d'inscrire les 10 chiffres de votre NEQ.

**Adresse de correspondance** : Inscrivez l'adresse qui nous permettra de communiquer avec la personne-ressource par courrier postal.

**Téléphone** : Inscrivez le numéro de téléphone où il est possible de joindre la personne-ressource.

**Personne-ressource** : Inscrivez le nom de la personne mandatée pour les échanges avec le Ministère.

### **SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE (lieu de préparation)**

Il s'agit du bâtiment où s'effectuent les activités d'équarrissage des viandes non comestibles.

**Nom de l'entreprise ou de l'individu** : Inscrivez le nom de votre entreprise (ou de votre commerce), c'est-à-dire le nom sous lequel les activités d'équarrissage sont effectuées.

**Adresse de l'entreprise** : Inscrivez l'adresse de votre entreprise.

**Téléphone** : Inscrivez le numéro de téléphone de votre entreprise.

### **SECTION 3 : CATÉGORIES DE PERMIS**

Veillez cocher le type de permis désiré. Pour sélectionner adéquatement la catégorie qui correspond à vos besoins, communiquez avec notre équipe par courriel à [permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca).

### **SECTION 4 : DOCUMENTS À JOINDRE**

Assurez-vous de joindre tous les documents demandés.

**PERMIS D'ATELIER D'ÉQUARRISSAGE** : Vous devez joindre à votre demande le paiement des frais d'ouverture de dossier seulement. Le paiement des droits de votre permis vous sera demandé à la fin du processus.

**PERMIS DE RÉCUPÉRATION** : Veuillez joindre le paiement des frais d'ouverture de dossier et de ceux qui couvrent le permis.

### **SECTION 5 : SIGNATURE**

Afin d'obtenir le permis, le demandeur ou la personne autorisée doit déclarer que les renseignements fournis dans ce formulaire sont vrais. Pour ce faire, vous devez :

- Inscrire votre nom;
- Signer et dater ce formulaire.